



**Certified General
Accountants
Comptables généraux
accrédités**

Certified General
Accountants Association
of Canada

Suite 800
1188 W Georgia Street
Vancouver, BC
Canada V6E 4A2

Tel: 604 669-3555
Fax: 604 689-5845
www.cga-canada.org

Le 27 novembre 2007

Monsieur John Kellas
Président de l'International Auditing and Assurance Standards Board
International Federation of Accountants
545 Fifth Avenue, 14th Floor
New York NY 10017
ÉTATS-UNIS

Objet : Commentaires sur un exposé-sondage de l'IAASB

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que l'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada) vous présente ses commentaires sur le document de consultation intitulé *Proposed Strategy for 2009-2011* publié par l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB) en octobre 2007.

CGA-Canada appuie les objectifs généraux de l'IAASB, c'est-à-dire ceux qui visent à permettre à l'IAASB de réaliser ses intentions en se concentrant sur l'élaboration de normes, sur l'acceptation de ces normes partout au monde, la convergence et les partenariats et sur la communication. En outre, elle approuve l'approche proposée pour atteindre ces objectifs stratégiques — une approche qui met l'accent sur la contribution à l'efficacité du fonctionnement des marchés financiers mondiaux, l'aide à la mise en application des normes et la prise en compte des besoins des petites et moyennes entreprises (PME).

CGA-Canada désire toutefois formuler quelques commentaires sur le bien-fondé de ces objectifs et sur la façon dont l'IAASB envisage la mise en œuvre des mesures proposées.

Marchés financiers mondiaux

CGA-Canada appuie vivement l'élaboration de normes de vérification de qualité supérieure qui contribueront à l'efficacité du fonctionnement des marchés financiers mondiaux en permettant la production d'une information financière de première qualité. De par sa nature, cet objectif mettra l'intérêt public au premier plan. C'est là un but auquel peuvent adhérer tous les organismes comptables professionnels.

L'IAASB doit continuer à faire pression sur les organismes de réglementation des marchés financiers pour faire accepter les normes ISA en ce qui a trait aux placements transfrontaliers. C'est là une façon logique de favoriser la croissance des marchés financiers internationaux.

CGA-Canada approuve le plan d'action énoncé au point A.1, qui vise à rehausser la confiance du public dans le processus d'information financière par l'élaboration de normes de vérification internationales de grande qualité. Les propositions formulées relativement aux normes de travail et de rapport permettront de façon pratique de réaliser ces objectifs. En outre, les considérations technologiques touchant le langage

XBRL sont logiques, particulièrement dans le contexte de l'harmonisation avec les marchés financiers les plus importants et les plus actifs à l'heure actuelle.

Par contre, CGA-Canada n'appuie pas nécessairement le projet de révision de la norme ISAE 3400, qui porte sur l'examen de l'information financière prospective. Ce projet sera sans doute très difficile à exécuter, les recommandations qui en résulteront ne seront probablement pas utilisées couramment à l'échelle internationale (du moins pour le moment) et il sera difficile d'établir une approche harmonisée. De l'avis de CGA-Canada, ce projet ne devrait pas être prioritaire.

Facilitation de la mise en œuvre des normes

En ce qui a trait aux propositions formulées au point B.1, relativement à la mise en œuvre des normes, CGA-Canada appuie fermement l'adoption d'un moratoire sur les nouvelles normes de vérification une fois que le projet de clarification des normes aura été mené à bonne fin. Les vérificateurs et les organismes de normalisation des différents pays seront ainsi en mesure de faire connaître la documentation pertinente aux différentes parties prenantes.

CGA-Canada approuve l'établissement d'un processus d'évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre des nouvelles normes. Cette mesure aura non seulement pour effet, dans un premier temps, de confirmer la nécessité de la norme, mais elle fera aussi ressortir les révisions qui pourraient s'avérer nécessaires. Il faudra toutefois veiller à ce que ce processus soit transparent et justifiable aux yeux de toutes les parties prenantes. En outre, il devra comprendre, à tout le moins, des études d'impact et des examens rétrospectifs de la mise en œuvre.

Au chapitre de l'élaboration d'indications de mise en œuvre, CGA-Canada encourage fortement l'IAASB à envisager la publication de bulletins, d'outils d'aide et de matériel de formation qui aideront les organismes membres et les praticiens à bien comprendre les normes. Ces outils favoriseront grandement l'adoption des normes partout au monde. Bien entendu, il faudra adapter chaque type de communication aux besoins des différents utilisateurs. CGA-Canada est consciente que les organismes membres ne seront pas tous de cet avis, mais, dans l'intérêt des petits organismes membres dont les ressources sont limitées et des organismes membres des pays en développement, elle incite l'IAASB à envisager cette recommandation. Pour bien établir la portée des indications de mise en œuvre, CGA-Canada propose d'indiquer clairement, sur les documents les présentant, qu'elles ne font pas autorité et qu'elles sont fournies à des fins d'interprétation, de manière à assurer qu'elles n'aient pas la même autorité que les normes mêmes.

Le paragraphe 34 fait expressément mention du besoin de fournir des indications sur la manière de mettre en œuvre les normes ISA, particulièrement dans le cadre de la vérification des états financiers des PME et des entités d'économies émergentes. CGA-Canada encourage l'IAASB à suivre de près les travaux du comité sur les PME de l'IFAC, notamment le projet de guide sur les normes ISA, car ces travaux répondent peut-être en grande partie aux objectifs de l'IAASB en cette matière.

Besoins des PME

CGA-Canada est tout à fait d'accord avec l'IAASB en ce qui a trait au besoin de réviser la norme ISRE 2400, qui porte sur les missions d'examen des états financiers. CGA-Canada estime que cette norme doit effectivement être révisée et elle est consciente du fait que de nombreux pays cherchent actuellement un substitut à la certification. Si ces pays choisissaient l'examen des états financiers comme substitut, il serait en effet préférable qu'ils puissent se conformer dès le départ aux dispositions d'une norme révisée, au lieu de se conformer d'abord à la norme actuelle et de devoir ultérieurement reprendre leur formation pour se conformer aux dispositions d'une norme révisée. CGA-Canada estime par conséquent qu'on devrait accorder une plus grande priorité à ce projet.

Dans le même ordre d'idées, CGA-Canada appuie le projet de recherche d'un substitut aux services de certification pour les PME. Qui plus est, si cette recherche faisait ressortir une solution qui s'écarte des dispositions des normes ISRE 2400 et ISRS 4410, CGA-Canada recommande que l'IAASB entreprenne l'élaboration d'une nouvelle norme en cette matière.

Dernières réflexions

CGA-Canada approuve les objectifs en matière de promotion exposés dans le document de consultation ainsi que les activités existantes que l'IAASB entend poursuivre dans le cadre de son mandat actuel.

CGA-Canada désire féliciter l'IAASB d'avoir élaboré cette ambitieuse stratégie pour la période de 2009 à 2011. Elle se demande toutefois si l'IAASB pourra mener tous ses projets à bonne fin avec le personnel dont il dispose actuellement et dont la composition est énoncée au paragraphe 10. Il semble que le personnel devra se concentrer sur les points jugés prioritaires.

CGA-Canada encourage l'IAASB à consulter les autres conseils et comités de l'IFAC pour cerner les possibilités de synergie et les points communs entre les plans de travail, ce qui pourrait permettre un partage de la charge de travail et des ressources.

Si vous désirez communiquer avec CGA-Canada au sujet de ce document de consultation, veuillez communiquer avec la responsable principale, Exercice en cabinet privé, de CGA-Canada, M^{me} Dawn McGeachy, BAccS, FCUIC, ACUIC, CGA, à l'adresse dmcgeachy@cga-canada.org ou encore avec le soussigné à l'adresse rlefebvre@cga-canada.org.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vice-président, Recherche et normalisation,



Rock Lefebvre, MBA, FCIS, FCGA